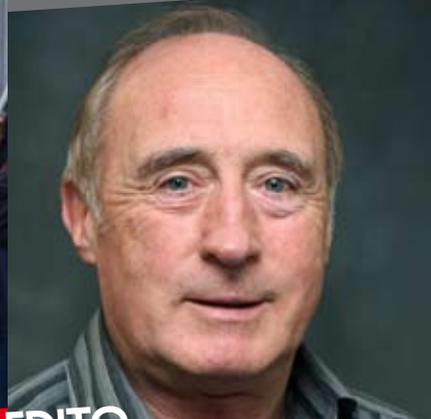


la
cgt
UFR

Union Fédérale des Retraités

de la Construction - Bois - Ameublement



EDITO SYNDICALISME RETRAITÉS

Depuis de nombreuses années, notre UFR s'emploie à mettre en avant le renforcement de nos effectifs syndiqués.

Lors de nos différents Congrès ou Comités Généraux, nous avons largement débattu de l'utilité du syndicalisme retraité, du renforcement avec la continuité syndicale, le syndicalisme de proximité mais surtout avec la reconnaissance du syndicalisme retraité par les syndicats d'actifs et plus largement par la CGT dans son ensemble (c'est fait depuis le 51^e Congrès Confédéral). Cette nouvelle perspective doit nous permettre d'avancer dans beaucoup de domaines.

Nous avons à notre disposition plusieurs outils tels que :

- le cahier orga,
- le plan de travail 2015 (que l'on doit toujours faire évoluer),
- le dossier retraité (édité par le 44),
- le triptyque sur le Suivi Médical Post Professionnel, etc.

Le premier semestre 2016 a été riche en manifestations :

- contre la loi EL KHOMRI en mars, avril, mai et juin où les retraités ont été présents en nombre,
- pour les revendications des retraites en mars et juin.

De plus les effectifs syndiqués au niveau confédéral ont dépassé la barre des 100 000 syndiqués (104 000). Au niveau de notre UFR, pour l'année 2015, nos effectifs ont retrouvé un niveau convenable avec 2 311 syndiqués.

Saisissons nous de toutes ces ondes positives, faisons que 2016 soit une année de progression syndicale, bon courage à tous.

■ **Alain HOFFECARD**
Membre du Bureau de l'UFR



COMITÉ GÉNÉRAL SAINT-NAZAIRE, réagir contre la régression sociale !!!

RETRAITÉ N° 82 SEPT. 2016 CONSTRUCTION | BOIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'UFR DE LA CONSTRUCTION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT CGT



Comité Général : Discussions, Ateliers, Relevé de Décisions, Agir en Territoire ...

PAGES 4 à 9



Albert LABARRE :

le plus illustre des Malvillois, devenu notre « Bébert national » !

PAGE 10

DANS CE NUMÉRO :

- Protection Sociale ■ La mort autorisée ... ■ Comité Général : Discussions et Ateliers, Relevé de décisions, Agir en territoires ...
- Interviews : H. SALAÜN et M. MICHEL ■ **Albert LABARRE**, notre Bébert !
- Un peu d'Histoire : Loire Atlantique, Front Populaire ■ Pour la Paix ...

LA PROTECTION SOCIALE

à l'ère du libéralisme financier

Nous venons de fêter les 70 ans de la mise en place de notre Sécurité Sociale. Nous savons tous qu'à son origine, elle est un chef d'œuvre de modernité dans le domaine de la Protection Sociale du fait qu'une part de la richesse produite par le travail, représentée par la cotisation sociale, lui était réservée pour l'accomplissement de ses différentes missions.

LE MARCHÉ DE LA SANTÉ

En régime capitaliste rien ne doit échapper à la loi du marché pour générer du profit. C'est à cette même loi qu'est soumise la santé, notre santé. Si de plus en plus de médicaments indispensables à notre santé ne sont plus remboursés et, de ce fait, ne sont plus pris en charge par les mutuelles, alors qu'ils restent indispensables, le coût des soins laissé à notre charge augmente. **Pour de plus en plus de retraités, compte tenu de l'érosion du montant des pensions et de l'augmentation continue des cotisations des mutuelles, il devient de plus en plus difficile d'avoir accès à des soins de qualité.**

LE COÛT DES PROTHÈSES

Les prothèses, qu'elles soient dentaires, auditives, ou visuelles, concernent majoritairement les retraités. Elles améliorent la qualité de la vie et le confort, mais par leur prix, pour beaucoup, elles sont inaccessibles. L'exemple des appareils auditifs est édifiant. En France plus de 5 millions de personnes seraient touchés par une surdité plus ou moins prononcée, mais environ 20% seulement seraient équipés d'un dispositif audio. Le prix excessif d'un appareillage

est certainement la raison de la friolante des gens pour s'équiper. Pourtant les avancées technologiques concernant ces appareils devraient permettre d'en abaisser les prix. Là encore la soi-disant concurrence qui devrait permettre d'abaisser les prix est un leurre. Les six fabricants qui se partagent ce marché mondial pratiquent des prix identiques et les audioprothésistes en font de même. Sur un appareil de classe moyenne sortant de l'usine à environ 400 euros, il sera facturé chez l'audioprothésiste (*la boutique*) environ 1 600 euros. Ces prix ne concernent qu'un seul appareil, ils doivent être multipliés par deux. Compte tenu d'une prise en charge de la Sécu dépassant à peine les 200 euros, le coût pour le patient, après intervention de la mutuelle avoisine les 2 000 euros. La durée de vie d'une telle prothèse est d'environ 5 ans. Pour ceux ne pouvant se payer une mutuelle il leur sera impossible d'accéder à ce légitime confort qui devrait être à la portée de tous. Les avancées technologiques font que ces appareils sont maintenant produits en grande série et, de ce fait, leur prix pourrait être divisé par dix. **L'accessibilité aux prothèses optiques ainsi qu'aux soins dentaires devient également de plus en plus problématique à de plus en plus de retraités du fait de la stagnation des pensions de retraite.**

CONSTAT

En 2016, en matière de gouvernance et de financement de la Sécu, nous sommes très éloignés des règles et des buts de ses créateurs. L'ambition de lui faire assurer l'ensemble de notre protection sociale s'est heurtée à la volonté politique dominante de faire de la santé un marché. Au fil des décennies le patronat, aidé par les gouvernements succes-

sifs et certains syndicats, a réussi à en limiter le rôle en la privant, pour l'essentiel, des moyens financiers lui permettant d'assumer pleinement ses missions. Moins la Sécu a de moyens financiers, plus nous évoluons vers une protection sociale privatisée et à plusieurs niveaux. Le fameux « *trou de la Sécu* », qui nous revient médiatiquement comme un marronnier, camoufle une réalité : cacher la baisse continue des cotisations patronales pour les remplacer par l'impôt afin d'équilibrer à minima le budget. Petit à petit la cotisation sociale qui a fait l'originalité de la loi de 1946 est de plus en plus réduite. A l'inverse de ce que nous avons vécu, si la Sécurité Sociale avait, au cours des décennies écoulées, reçu son droit de cotisation sur toutes les richesses créées, aujourd'hui chacun de nous pourrait accéder à tous les soins et équiperment que permettent les progrès scientifique et technique dans le domaine de la Santé. Le confort de vie pour des millions de gens s'en trouverait amélioré. **La santé doit cesser d'être un marché où le plein accès aux soins est conditionné par les disponibilités que permet le compte en banque.**

LA SÉCURITÉ SOCIALE EST À RECONQUÉRIR !

Notre Sécu doit plus qu'être préservée, elle doit être placée dans notre combat à hauteur des ambitions de ses créateurs. Sa reconquête et son développement sont affaire politique. A l'approche de l'échéance électorale de 2017 soyons vigilants sur ce point. **N'hésitons pas à dénoncer ceux qui, dans leur programme, lui porteraient atteinte, veillons à ce qu'elle soit en bonne place dans les intentions et programme de celui ou celle qui s'engagerait à satisfaire nos revendications sociales.** ■ Pierre LE PAGE



LA MORT, AUTORISÉE

sans possibilités de réparation pour les victimes et les ayants droits ...



Sans le recensement formel tout au long de sa carrière des différentes pathologies et ou blessures rencontrées lors de sa carrière pro, rien n'est possible.

Le lien à l'instant T avec le métier pratiqué, difficile à faire valider, demeurera néanmoins nécessaire afin de mettre en avant la fréquence des pathologies et autres agressions sur la santé survenues tout au long de son activité. Sa plus grande illustration concerne **l'exposition à l'amiante des salariés du BTP.** De tous les salariés du BTP. Pour les plus de 40 ans, qui n'a pas scié, découpé, meulé et en grande quantité, du toit fibro, de la canalisation Eternit, etc. ? Sans l'amorce d'un début de reconnaissance. Parce qu'à l'époque, notre ignorance savamment entretenue, n'a pu permettre le recensement de cette exposition. Actuellement, la politique des « *postes aménagés* », pour les salariés blessés ou malades, constitue également un formidable levier pour le patronat, d'effacer l'ardoise au fur et à mesure du déroulement de carrière.

Autre exemple sur le dossier appelé « *cancer du bitume* ». Notre Fédération en soutien de la famille du salarié décédé, parvient à faire condamner EUROVIA pour faute inexcusable. Les propos du magistrat en témoignent lors du rendu de jugement en première instance à Bourg-en-Bresse : « *constituant un début de jurisprudence, donc de reconnaissance* ». Et pourtant, malgré notre connaissance sur le terrain de milliers de salariés de l'Industrie Routière, malades de cancer, les tribunaux ne sont pas saisis par ces mêmes salariés. Oui la maladie et la mort liées au travail sont socialement acceptées. Y compris par les principales victimes. J'invite les lecteurs à visionner le reportage « *Les naufragés de la route* » diffusé chez Arte il y a quelques années. Le témoignage des salariés et camarades d'EUROVIA

Rennes est éloquent. Cette acceptation, ancienne et entretenue, avec une imprégnation très forte dans les esprits, est notre principale ennemie.

Et cela continue ! Les sanctions infligées aux victimes pour non-respect des consignes de sécurité continuent d'alimenter ce type de manipulation mentale et de masse. Le vernis du tout préventif, accompagné de la petite larme condescendante des « *saigneurs* » ne s'adresse qu'à la société civile et bien-séante.

La réalité des sites de production est tout autre : une fois ces observateurs privilégiés hors de vue, le chantage à l'emploi reprend tranquillement son cours en ordonnant aux salariés de ne pas se préoccuper de leur intégrité physique, que notre couverture santé professionnelle est la meilleure du monde, qu'en cas de problème, aucun frais ne sera engagé par la victime. Oui. Le temps que l'intéressé fasse partie des effectifs. Mais une fois que la victime se retrouve au chômage pour cause de licenciement pour invalidité ou en retraite, que son capital santé est effondré, que les ressources financières du ménage en chute libre peinent à subvenir aux besoins de nourriture et de logement ...

La souffrance et parfois l'oubli sont les seules récompenses pour avoir œuvré aux besoins fondamentaux de construction et de communication de notre Nation. « **30% des salariés déclarés invalides dans le BTP finissent au RSA !** » Médecine de la DIRECCTE de BRETAGNE.



La principale difficulté à démontrer l'altération de son capital santé en lien avec son activité professionnelle, provient essentiellement du fait, dans la majorité des cas, que « l'on » s'en occupe une fois sorti de l'activité.

IL EST HÉLAS TROP TARD !

■ Frédéric MAU membre du Bureau Fédéral, chargé de la politique revendicative.

Directeur de la publication : Michel DIAMANTIS
Conception, réalisation : Michèle BRAMARDI
Imprimerie : BRUNEAUT
www.ufrcba-cgt.com

La régression sociale se poursuit. Une colère populaire monte contre la loi d'airain de l'économie.

Les repaires gauche/droite s'estompent, mais les luttes s'affirment dans les entreprises, dans les manifestations et dans les rassemblements de « **Nuit debout** ». Des œuvres témoignent de ces luttes notamment les films « **Comme des lions** » sur la lutte des CITROËN à Aulnay-sous-Bois et « **Merci patron** » de François RUFFIN. Dans la poursuite de notre Comité Général d'Arras nous avons travaillé pour que nos organisations aient de la documentation pour agir. Le dépliant sur le suivi médical a été envoyé aux CHSCT et il est à la disposition de nos sections de retraités. Des rencontres avec les syndicats dans les entreprises commencent. Elles ont pour objectif d'engager des actions communes sur les conditions de travail, le dossier médical et le suivi médical. Le renforcement de nos effectifs doit demeurer une préoccupation constante. Nous progressons en adhérents dans les sections multi pro, mais nous sommes plutôt en recul ou en retard dans nos sections professionnelles. Durant ce Comité Général se dégagent deux temps forts. Un sur la bataille des idées où il s'agit de déconstruire le discours dominant et le deuxième sur notre activité en territoire.

■ **Michel DIAMANTIS**
Secrétaire Général UFRCSA

ATELIER A

■ **Pierre LE PAGE**

L'argumentaire idéologique développé par les médias transgresse en permanence la réalité des choses. Ainsi le rôle de la finance primerait sur celui du travail. Remettons les choses à leur juste place : affirmons haut et fort que le travail est le seul créateur de richesse. Lui seul est en capacité de satisfaire tous nos besoins dans tous les domaines de notre vie sur les plans matériel, intellectuel, culturel et de loisirs. Pour s'accaparer le maximum de la richesse produite, le capitalisme utilise la force de travail du producteur. Plus il rend productive cette force de travail en en augmentant l'intensité et en la payant le moins cher possible, plus il accumule de capital. Cette règle de l'exploitation capitaliste définie et exposée par Karl MARX au milieu du 19^e siècle, reste d'actualité aujourd'hui à l'ère du numérique. Le chômage, dont l'intention de le baisser est hypocritement inscrite dans les programmes de tous les gouvernements qui se succèdent à la direction du pays depuis plus de trois décennies, est maintenu à un haut niveau afin de permettre au patronat de continuer à comprimer plus en plus les salaires. Il convient de

COMITÉ GÉNÉRAL Saint-Nazaire

La notion de travail au cœur de la bataille des idées

trordre le cou à la fable selon laquelle le travail a un coût. Ce qui a un coût et qui est parasitaire à l'économie, c'est le prélèvement que fait sur lui le capital pour rétribuer ses actionnaires. Par la création de zones franches plus connues sous le terme de paradis fiscaux, le capitalisme a mis en place un système de camouflage de masses financières évaluées à des milliers de milliards d'euros. Ce capital rendu stérile pour l'économie du pays où il est produit, échappe à l'impôt servant à l'équipement des territoires et aux cotisations sociales indispensables à la Sécurité Sociale pour l'accomplissement de ses missions. Cette occultation de la valeur réelle de la richesse produite dans le pays nourrit l'argument selon lequel nous sommes continuellement endettés et que les politiques d'austérité menées sont indispensables.

La malfaisance du capitalisme est démontrée : réagissons !

Luttons pour remettre le social dans le sens de l'histoire. La société dans son organisation actuelle qui est génératrice de misère, de régression sociale ne peut être l'avenir pour notre peuple. Il nous appartient d'aider et soutenir les forces politiques qui auront pour projet, à la place du capital, de donner la priorité à l'être humain en s'engageant à mener un projet politique de justice sociale. Pour défendre nos valeurs, et lutter pour de meilleures conditions de vie, donnons plus de force à notre CGT en contribuant à son renforcement.

DISCUSSION ATELIER A

La société : le monde entier est sous la domination du capitalisme financier. 1% de la population mondiale possède la plus grande part des richesses de la planète. Quelle société voulons-nous pour demain ? Quelles perspectives donner aux jeunes ? Il faut revenir à une société qui s'occupe de l'humain. L'alternative au système capitaliste c'est le socialisme, si nous ne le disons pas nous laissons les salariés et les retraités sans perspective. Comment réagir face aux copains qui défendent le FN ?

Le système capitaliste : il faut redéfinir la crise. La crise c'est la logique du système capitaliste dont font parties les 60 milliards d'évasion fiscale par an. Entre donneurs d'ordres et sous-traitants, nous n'arrivons pas à contenir la casse industrielle.

Le travail : qui décide du mérite ? Le travail est-il synonyme d'emploi et de salaire ? Ce que les employeurs appellent « les charges » n'est-il pas un élément de la valeur du travail, donc de la richesse créée ? Par rapport à la productivité, devons-nous aller vers le partage du travail ? Les 35 heures ont-elles répondu à notre attente ? Le travail c'est la création de richesse, il faut aller vers les 32 h par semaine afin d'assurer du travail à chacun. Ce qui arrive avec la société numérique est énorme. Il faut accorder une grande importance aux qualifications et à la formation professionnelle initiale et continue. Que penser du revenu social ?

La place de la bataille idéologique dans la lutte des classes

DISCUSSION ATELIER B

La société : Les jeunes sont séduits par les systèmes d'auto-entrepreneurs et l'ubérisation parce que cela leur donne un sentiment de liberté. Les médias présentent les choix du système capitaliste comme étant naturels. Leurs argumentations jouent sur les oppositions, français/migrants, jeunes en difficultés et retraités nantis. Pour empêcher les résistances ils combattent la CGT ; ils adhèrent au vocabulaire du grand patronat et de la bourgeoisie. Comment faire pour maîtriser dans leurs discours la vérité qui est cachée. On voit la force de la bataille des idées quand les discours des médias sont repris par la masse des gens.

Notre expression : La bataille des mots est un élément important pour gagner la bataille idéologique. Céder sur les mots c'est perdre la bataille des idées. Les cotisations sociales ne sont pas des charges, le patronat n'est pas notre partenaire. Il est important de développer la formation syndicale et d'utiliser tous les moyens à notre disposition notamment Facebook. La presse CGT a peu d'abonnés, nous avons du mal à faire lire et à faire passer nos idées.

Notre histoire : La déclaration des droits de l'homme de 1793 demandait au peuple de se révolter lorsque les gouvernants les maltraitent. Le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) prévoyait la liberté de la presse, son indépendance à l'égard des puissances d'argent et des influences étrangères.

CONCLUSION

Après l'échec de 2010 il a été difficile de remonter la pente. Malgré nos difficultés la CGT est la seule force qui peut faire échec au capitalisme. Nous ne devons pas laisser sans réponses les thèmes utilisés par la bourgeoisie, par exemple celui de la sécurité. Pour nous la sécurité c'est d'abord de la prévention.

Etre vraiment dans la bataille, c'est réclamer notre dû, ne pas se contenter de miettes.

Nous avons des atouts pour y parvenir :

- Revenir sur nos fondamentaux,
- Partir de nos forces,
- S'ouvrir aux autres par des contacts personnels,
- Mieux exploiter les moyens que nous avons,
- Etre sur les réseaux sociaux.

Nous proposons également d'échanger nos expériences et d'utiliser ce qui marche et qui est utile.

Une formation à la retraite peut être mise à votre disposition et surtout nous avons besoin de nous réapproprié un vocabulaire de lutte pour sortir du consensus ambiant.

ATELIER B

■ **Michel VILLARD**

LA DISCUSSION

SUR L'ACTION

→ Que faire pour battre la loi EL KHOMRI ? ... en 2010 nous sommes restés au milieu du gué, comment dépasser cette situation ? ...

→ N'attendons rien de personne, sinon de nous-même ...

→ La bonne revendication c'est celle qui mobilise ...

→ Il faut travailler le plus souvent possible avec les actifs, nous avons commencé et cela donne de bons résultats ...

→ Les manifs il faut y être ...

→ Nous devons prendre en compte la fin de vie, il faut peut-être réaliser un dossier sur cette question ...

→ Il faut dénoncer les dépassements d'honoraires ...

SUR LE RENFORCEMENT

→ En retraite des camarades ont le sentiment qu'il n'y a plus d'utilité à être syndiqué ...

→ Chaque départ en retraite devrait être l'occasion de remercier l'adhérent de sa fidélité, de lui faire connaître le syndicalisme retraité, voire de participer à créer avec lui une section de retraités dans l'entreprise ou dans la localité ...





ENGAGÉ POUR LE BTP

- RETRAITE
- PRÉVOYANCE
- SANTÉ
- ÉPARGNE
- ASSURANCES
- ACTION SOCIALE
- VACANCES



AGIR EN TERRITOIRES

Le temps de la retraite est à la fois redouté et espéré. C'est la fin d'une activité et le commencement d'une autre. L'allongement de la durée de vie sans invalidité a transformé complètement cette étape de l'existence et a contribué à l'émergence d'attentes et de besoins beaucoup plus affirmés.

Alain HOFFECARD

La retraite correspond à une aspiration légitime à vivre mieux, à vivre autrement, à vivre dignement.

Pour que ces aspirations ne se transforment pas en illusions ou en déceptions, il est nécessaire de répertorier les besoins, mais aussi de créer les conditions d'un mieux vivre pour les retraités. Notre démarche avec nos repères revendicatifs doit s'ancrer dans la proximité des lieux de vie des retraités. Aujourd'hui de nombreuses questions se posent concernant la mobilité, la culture, les loisirs, la santé, les services à domicile, etc.

Les retraités, comme tout être humain, vivent en société, cela implique la connaissance et la prise en compte des conditions indispensables à leur vie. Il s'agit de comprendre les besoins des retraités et d'anticiper dans la mesure du possible, les comportements des nouveaux retraités qui ne sont plus ceux des générations précédentes.

Le maintien des liens sociaux est essentiel pour les retraités. Le passage à la retraite

constitue une rupture avec l'activité professionnelle, les liens s'estompent plus ou moins radicalement avec l'entreprise. L'existence de nouveaux liens favorisent une bonne adaptation des retraités dans leur environnement. C'est une nécessité pour mieux lutter contre l'isolement et la fracture intergénérationnelle.

Les solidarités de proximité peuvent se développer grâce à des lieux de rencontre conviviaux.

Dans les conditions actuelles de vie, plus l'individu avance en âge, plus il rencontre des difficultés à maintenir les liens sociaux. Les mixités sociales associant différentes générations sont, plus que jamais, indispensables.

LA GRANDE DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

Les territoires sont des lieux d'expression de revendications fortes pour bien vivre et bien vieillir. Selon l'endroit où nous nous trouvons, le territoire peut varier.

La structure de l'UL est le lieu de proximité syndicale, le plus proche de la rue, du quartier, de la cité ou du bassin de vie et peut être le point de départ du périmètre à définir. Tout en tenant compte des situations où les retraités ont intérêt à garder un lien avec leurs anciens champs professionnels, parce qu'ils bénéficient de prestations ou d'activités sociales et culturelles de leur CE. Il n'y a donc pas de concurrence entre les champs syndicaux professionnels (*syndicats et sections d'entreprises ou UFR*) et l'activité en territoire.

Chacun a sa raison d'être et répond à des situations particulières. A condition, cependant, de ne pas rester chacun chez soi et de rechercher les convergences d'actions pour répondre aux besoins de tous.

Je pense que le débat nous permettra d'enrichir les propositions, afin d'élaborer un document avec de nombreuses pistes, pour que nous puissions les mettre en application sur le terrain.

LA DISCUSSION

LA DÉMARCHE

Pour mobiliser il faut convaincre. Dans les localités il faut travailler avec les UL et les ULSR sur des tâches locales. Notre objectif, c'est le renforcement. Pour se déployer sur le territoire il faut des forces, des organisations capables de dégager des militants, des militants formés au travail d'organisation. L'entreprise est le lieu privilégié pour rencontrer les adhérents CGT futurs retraités. La démarche c'est la coopération, le pro pour l'inter pro et inversement. La concurrence et l'opposition sont destructrices. La question de la qualité de notre activité est décisive pour nous développer. Quelle coopération avec les sections multi pro ? Comment les adhérents des branches professionnelles peuvent-ils connaître leur activité ?

LES OBSTACLES

La difficulté, c'est la dispersion. Nous avons réalisé une première démarche de 1 000 points de rencontre dans les quartiers. Il faut aussi appréhender le fait qu'il y a maintenant trois générations de retraités avec des besoins différents. Nos revendications de retraités sont un peu oubliées, notre syndicalisation aussi. Le capital est en train de nous écraser.

SANTÉ

Le MEDEF avec l'Union Européenne dirigent tout. Si nous restons dans nos entreprises comment progresser ?

LES INITIATIVES

Nous travaillons à alimenter nos militants en

documentations utiles. Après le document mis à jour sur la retraite, nous préparons un document sur les successions qui sera suivi d'une journée d'étude. Il faut aussi prendre en compte les salariés qui quittent l'activité professionnelle avant l'âge légal, chômeurs âgés et invalides. J'appelle les sections à être demandeur de formation. Nous appliquons le 1% et nos adhérents sont abonnés à « Vie Nouvelle ». Pour progresser il faut aller au-devant des salariés.



INTERVIEWS



HÉLÈNE SALAÜN

Secrétaire de l'USR de Loire Atlantique
et membre de la CE de l'UCR



MARTINE MICHEL

Secrétaire du Syndicat des Retraités
de Lyon Métropole

QUESTION

L'Union Confédérale des Retraités a décidé une grande campagne de mobilisation pour agir en territoire, veux-tu nous en expliquer les raisons ?

HÉLÈNE

Notre démarche est de prendre en compte les revendications locales et nationales des retraités à partir de leurs lieux de vie et de les impliquer dans la défense de leurs intérêts. Nous voulons faire travailler ensemble les adhérents des Unions Fédérales et des Unions Locales et Départementales pour être plus proches des retraités là ils sont, sur tous leurs problèmes sociaux, mais aussi dans la cité ou le village qu'il s'agisse des problèmes de transport, de santé, de culture, de sport, d'isolement etc. Il y a 16 millions de retraités et nous sommes 104 000 adhérents. Pour obtenir des résultats il faut largement développer notre implantation, identifier les problèmes, travailler avec les gens sur le territoire pour les revendications qui les concernent. Nous avons besoin de faire connaître qu'il existe un syndicalisme retraités, un syndicalisme pour l'action sur les revendications locales comme nationales. C'est cela qui peut conduire les retraités à s'engager et c'est notre raison d'être. Lorsque notre action est visible sur les lieux de vie, elle permet de nous faire reconnaître de la population et nous gagnons une qualité de vie syndicale et revendicative dans toutes les sections professionnelles comme interprofessionnelles.

QUESTION

Le syndicat de Lyon a renouvelé son bureau, peux-tu nous dire quels ont été vos choix d'activités ?

MARTINE

A l'occasion de notre AG de janvier 2016, nous avons établi un calendrier d'activités qui comportait notamment le maintien de nos permanences du mardi. Elles sont une tradition ancienne à laquelle des camarades sont attachés et cela nous permet de nous retrouver régulièrement afin de prendre des dispositions collectives sur nos tâches. Nous avons également décidé de réunions mensuelles à thèmes qui sont ouvertes aux actifs, mais avec peu de participations pour l'instant.

Depuis le début de l'année nous avons tenu une réunion sur la loi REBSAMEN, une sur les mutuelles et les retraites complémentaires et une sur le compte rendu du 51^e Congrès. Notre vision, c'est la synergie avec les actifs. Nous voulons contacter les syndiqués qui seront prochainement en retraite. Une première date est fixée avec le syndicat de l'entreprise DALKIA.

Enfin notre trésorier établit un budget prévisionnel afin de cibler nos dépenses pour faire face à nos activités programmées et bien sûr garder notre autonomie de fonctionnement.



RELEVÉS DE DÉCISIONS

prises à Saint-Nazaire par le **Comité Général de l'UFRCA-CGT**

PLAN D'ACTION	RESPONSABLE
1. ÊTRE PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX > Création d'une page Face Book UFRCA-CGT. La responsabilité de la parution des contributions incombent à la commission publication.	Marcel SCHMITLIN (maintenance et mise en ligne)
2. DIFFUSER UN LIVRET D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX RETRAITÉS > Mettre à jour le livret d'accueil, le tirer à la Fédération et le mettre à disposition sur le site.	Michel DIAMANTIS
3. METTRE EN PLACE DES RÉFÉRENTS > Le listing des adhérents sera partagé lors de la réunion du 8 septembre. A charge de chacun de contacter les camarades pour créer un lien entre tous et mettre à jour le fichier.	Tous les membres de la CE
4. LANCER LE MOT D'ORDRE DE SE REGROUPER AVEC L'INTER PRO > Diffuser notre matériel (flyers SMPP ...) et celui de l'Inter Pro sur les marchés, gares ... > Participer aux actions locales sur les transports, défense des services de proximité ...	Tous les membres de la CE
5. TENIR DES PERMANENCES > Mettre en place des permanences d'aide aux retraités et futurs retraités à l'aide du « dossier retraite » après un nombre significatif d'action sur les lieux de vie (cf. décision 4).	la Commission Organisation et Renforcement assure le suivi
6. ANIMER LE DÉBAT IDÉOLOGIQUE > Diffuser les comptes rendus des ateliers et susciter le débat dans nos publications (RCBA et UFRCA Actualités).	la Commission Publication
7. METTRE EN PLACE DES FORMATIONS > Formation des militants qui tiendront des permanences avec le « dossier retraite » (cf. décision 5). > Formation à l'usage des outils informatiques.	Commission Formation Michel DIAMANTIS

NOTE STATUTAIRE

Election du camarade **Vincent VELILLA** à la Commission Exécutive (unanimité)

Albert, tu es né à la Guérisvais en Malville, sur le Sillon de Bretagne, le 14 octobre 1929. Tu es l'aîné de 4 enfants. Tes parents exploitent alors une ferme d'une douzaine d'hectares et font de la polyculture. Le village se situe à 5-6 kilomètres du bourg de Malville, distance qu'il faut parcourir par des chemins creux, plus ou moins praticables l'hiver !

A 14 ans, tu arrêtes définitivement l'école pour travailler à la ferme et ce jusqu'à la veille de tes 20 ans. En effet, en avril 1949 tu deviens salarié dans le bâtiment, plus précisément à l'entreprise DODIN, de 1949 à 1956, y compris deux ans à l'entreprise LANG. Tu te maries avec Georgette, le 6 août 1949. Vous habitez la Babinais, toujours en Malville. Six enfants vont naître en 11 ans. La vie est dure. Tu bénéficies d'un petit terrain, un hectare environ, que tu mets à profit au maximum en cultivant des légumes et en nourrissant une vache qui procurera lait et beurre

pour la famille, et permettra même de vendre le surplus de lait au laitier qui passe chaque jour dans le village. A l'entreprise DODIN, tu découvres la CGT et, en même temps, la nécessité de se syndiquer pour créer un rapport de force face au patronat et obtenir ainsi des améliorations des salaires, des conditions de travail, etc. Tu deviens militant et réussis rapidement à t'affirmer. Tu adhères cette même année au Parti Communiste Français dont tu es toujours membre. Homme de contact, sans formation syndicale, tu es déjà considéré comme un meneur d'hommes, écouté et suivi par les travailleurs qui te font confiance, craint par les employeurs, dont Monsieur DODIN. En mars 1956, **Maurice PICONNIER**, Secrétaire de l'Union Locale CGT de Saint-Nazaire et région, te sollicite pour participer à un mois de stage de formation syndicale au Gâvre. Ce stage va être déterminant pour l'orientation de ta vie. Pendant la dernière semaine

du stage, **Maurice PICONNIER**, accompagné d'un militant confédéral et du Secrétaire de notre Fédération, **Jean ELOI**, vient t'annoncer, et, pour tout dire te donner l'ordre (car à l'époque, la discussion n'était guère de mise ! Comme les temps ont bien changé !) : « Il faut que tu envoies un courrier à ton patron, parce que, à partir du 1^{er} avril, tu seras permanent pour le bâtiment ». **Cet engagement à la CGT au service des travailleurs depuis maintenant 60 ans, méritait bien qu'à l'occasion de notre Comité général UFRBCA, nous nous retrouvions pour te saluer et évoquer tes différentes responsabilités. Il faudrait des heures pour retracer avec détails et précision ta vie militante à la CGT. Contentons-nous aujourd'hui de quelques dates et quelques anecdotes :**
 1^{er} avril 1956. Albert tu deviens donc permanent CGT Bâtiment pour le secteur de Saint-Nazaire / La Baule. Période mémorable où il suffisait d'un coup de sifflet pour que tous

ALBERT LABARRE

devenu notre



les gars du chantier arrêtent le travail et se regroupent pour les informations. Période pendant laquelle les cotisations étaient récupérées sur les chantiers pendant l'heure de midi. Tu assumeras cette responsabilité pendant un an et deux mois.
 11 juin 1957. Tu es appelé à devenir permanent pour tout le département de Loire Atlantique en remplacement du **Camarade BLOT**, malade. La tâche est lourde. Les déplacements s'effectuent en moto par tous les temps et surtout par toutes les routes dont certaines ne sont que des chemins !
 1967. Albert, tu quittes ton mandat au Bâtiment pour devenir Secrétaire de l'Union Locale CGT de Nantes. Tu es remplacé au Bâtiment par **Gilbert HARDY** qui nous a quittés en 2013. Tu resteras 5 ans avec cette responsabilité interprofessionnelle importante. Pendant les événements de 68, avec Georgette, tu iras soutenir les 800 filles de chez BEGY par exemple à Carquefou ... et combien d'autres ... comme les visites de soutien aux premiers grévistes en France : SUD AVIATION à Bouguenais, en grève dès le 11 Mai 1968. Tu organises les personnels du commerce, et, pendant cette période, une percée importante de la CGT dans les grands commerces nantais est intervenue, y compris chez



le plus illustre des Malvillois

« BÉBERT national » !!!!!!!

DECRÉ jusqu' alors fief de la CFDT ... ou encore chez les tailleurs à Nantes où seule la CGT devient présente.
 1972. Les conflits importants de cette année-là aboutissent à l'accord intervenu en fin d'année avec la signature de la CGT au plan fédéral de la nouvelle Convention Collective du BTP.
 Devenu Secrétaire Général de l'USC 44, tu es membre de la CEF et du Bureau Fédéral en 1976. Dans la foulée, tu deviens Administrateur National à la CNRO et à la CNPO. Tu y resteras jusqu' en 1996, soit 24 ans, remplacé par **Jean-Luc PLUMELET**, membre du BF. Tu conserveras les mandats BTP / Re traite au niveau régional et seras à nouveau remplacé en 2008 par Jean-Luc ... auquel tu avais passé le relais de l'USC dès 1984
 1986. Tu bénéficies d'une retraite bien méritée dans le cadre du F.N.E. Tu décides, avec Georgette, de revenir à Malville, au village de la Barre. Labarre à la barre, il fallait y penser ! Tu ne renonces pas pour autant à ta vie militante : tu lances, toujours avec Georgette, un défi, un défi que personne n'a osé lancer dans un autre département français, un défi réussi, celui d'organiser et syndiquer les préretraités, retraités et veuves de la Construction du département. L'âge du départ à la retraite

vient d'être abaissé à 60 ans ; l'espérance de vie de tous, y compris des gars du Bâtiment, évolue fort heureusement. La situation semble favorable. Le résultat est incontestable : 84 adhérents retraités Construction en 1984, plus de 1 300 en 2009 ! Impossible de calculer le temps passé, les kilomètres parcourus, les milliers de lettres écrites, le nombre de cafés offerts et les heures de salive pour parvenir à un tel résultat ! Pendant tout ce temps, tu savourais cette syndicalisation à la « nantaise », répétant sans cesse : « le terrain, le terrain » ! Et tu continuais, discrètement « à chamber » les grands révolutionnaires de salon aux belles paroles, y compris dans nos rangs ...
C'est pour tout cela que nous tenions à te dire aujourd'hui MERCI Albert, mille fois merci, à l'occasion de notre passage à Saint-Nazaire. On revient encore et toujours à l'activité syndicale qui a été et demeure l'orientation de toute ta vie donnée aux autres. Ta fidélité totale, sans faille, en témoigne. Tu nous dis chaque année au mois d'août « J'ai hâte que les réunions cantonales reprennent car j'ai besoin de l'action syndicale et des contacts avec les gens. »
Merci de l'exemple que tu nous donnes !!!

BRANO !!!

Cet engagement à la CGT au service des travailleurs depuis maintenant 60 ans, méritait bien qu'à l'occasion de notre **Comité Général UFRBCA**, nous nous retrouvions pour te saluer et évoquer tes différentes responsabilités.

Il faudrait des heures pour retracer avec détails et précision ta vie militante à la CGT. Contentons-nous aujourd'hui de quelques dates et quelques anecdotes.



INTERVIEW

ALBERT LABARRE

??? QUESTION ???

En plus de 25 ans, votre Syndicat des retraités de Loire Atlantique est passé de 80 à 1 200 adhérents, peux-tu nous expliquer la démarche qui a conduit à ce résultat ?



ALBERT

En 1984 après le vote de la loi retraite à 60 ans pour 150 trimestres et les dix meilleures années de salaires pour calculer la retraite, je me suis dit, il faut profiter de ça et je me suis aussitôt investi.

Nous avons 84 adhérents et 8 veuves, ainsi qu'un potentiel important chez les actifs. Il y avait une action nécessaire pour faire bénéficier les futurs retraités des dispositions de la loi et des textes conventionnels, notamment de la prime de départ pour 20 ans d'ancienneté dans la profession et pour les retraités de la solidarité prévue par les caisses, aides, etc.

En 1993 la loi BALLADUR a déconnecté la revalorisation des retraites de la revalorisation moyenne des salaires. Nous étions implantés à Nantes et Saint-Nazaire, nous avons décidé de décentraliser notre activité.

Nous avons commencé par GUÉMENÉ PENFAO dans le nord du département et progressivement dans 32 circonscriptions. Nos réunions étaient organisées avec nos adhérents et le bouche à oreille parce qu'ils connaissent d'autres camarades de nos branches dans leur localité.

Au bout de quelques années nous avons fêté le 500^e adhérent, ensuite le 1000^e et nous nous maintenons aujourd'hui à 1200/1300 adhérents. Toutes nos réunions se tiennent dans des salles mises à notre disposition par les municipalités même à La Baule, ce qui témoigne de la vitalité et de l'audience de notre syndicat.

Parmi nos actions nous accompagnons des camarades y compris intérimaires auprès des institutions de retraite pour que leurs droits soient respectés. C'est notamment le cas avec la mutualité agricole (MSA) où nous avons pu faire racheter des trimestres pas chers par des camarades qui avaient travaillé dans l'agriculture.

Nous sommes très attentifs aux obsèques de nos adhérents en lien avec la famille, il nous arrive souvent d'y prendre la parole et même parfois à l'église. Nous sommes ouverts à la rencontre avec d'autres professions dans lesquelles il y a souvent des camarades qui ont travaillé dans la Construction. Dans les territoires nous avons soutenu la défense des bureaux de poste.

Avec l'USCBA nous avons un journal commun « **le bâtisseur** » que nos adhérents actifs et retraités reçoivent tous les mois. Il est financé par la bourse (*souscription*) que nous organisons chaque année.

Nous réalisons des formations une fois ou deux par an avec une bonne vingtaine de militants.

Tous nos moyens viennent de nos adhérents. Pour les veuves notre cotisation est de 60 € par an, 90 € pour les adhérents de la construction et 150 € pour un couple.

Le recrutement de nouveaux adhérents est un enjeu constant. Pour maintenir nos forces il faut gagner plusieurs dizaines de nouveaux adhérents chaque année et progresser pour atteindre la centaine.



Le Pont de Saint-Nazaire

le 44

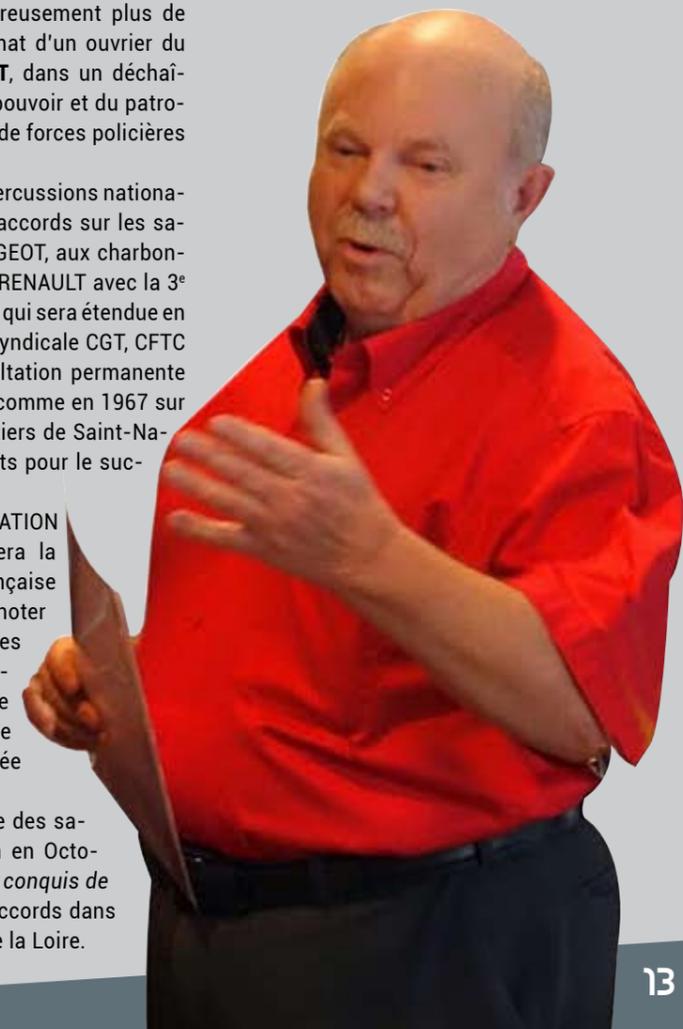
une longue tradition de luttes ouvrières & paysannes

Jean-Luc PLUMELET

A la fin du 19^e siècle, la Basse Loire est l'axe industriel de la Loire Inférieure (qui deviendra Loire Atlantique en Mars 1957), un espace où travaillent près de 30 000 salariés. En 1862, la Compagnie générale transatlantique établit à Saint-Nazaire les chantiers navals SCOTT. Les batailles pour les logements des familles des travailleurs seront permanentes. C'est le début de la culture ouvrière depuis l'industrialisation : grève des sidérurgistes de Trignac en 1894. C'est aussi le début d'une longue tradition de « *compagnonnage* » entre les travailleurs venant des campagnes environnantes et la classe ouvrière qui se forge aux dures réalités, enracinant « *l'anarcho-syndicalisme* » qui ne s'oppose pas à la démocratie syndicale mais qui la renforce. Les luttes avec la CGT en 1912, tant à Saint-Nazaire qu'à Nantes avec les dockers, face à l'intransigeance patronale et à la répression syndicale, aboutiront à la création de la nouvelle UD CGT de Loire Inférieure. Au lendemain de la boucherie de 1914/1918, les syndicats investiront la Bourse du Travail, inaugurée en 1923 qui abritera nos locaux jusqu'en 2001. Les premières archives des « *gars du Bâtiment* » remontent à 1925 avec des actions chez les plâtriers-peintres avec les autres fédérations et unions de syndicats de même profession. Marche des ouvriers des chantiers de Saint-Nazaire sur Nantes en Juin 1933 pour le pain, en réclamant notamment l'achèvement du paquebot « *Normandie* ». Après la période des acquis de 1936 puis la Résistance et la Libération, le patronat et les gouvernements de la IV^e République remettront en cause le programme du CNR dès 1947. Les guerres coloniales coûtent cher à la France : la vie est dure pour les

travailleurs sans augmentation de salaires et la pauvreté s'installe. C'est dans ce contexte que surviennent les grandes grèves de 1950 et surtout de 1955 en Loire Inférieure : 8 mois de conflit pour les Nazairiens et 4 mois pour les Nantais avec à la fin, certes des succès importants mais malheureusement plus de 400 blessés et l'assassinat d'un ouvrier du Bâtiment, Jean RIGOLLET, dans un déchaînement de violences du pouvoir et du patronat avec un déploiement de forces policières et de gardes mobiles ... Ces luttes auront des répercussions nationales avec notamment les accords sur les salaires fin 1955 chez PEUGEOT, aux charbonnages de France et chez RENAULT avec la 3^e semaine de congés payés qui sera étendue en France en 1956. L'unité syndicale CGT, CFTC et FO ainsi que la consultation permanente des travailleurs en 1955 comme en 1967 sur la lutte des OS des chantiers de Saint-Nazaire, ont été déterminants pour le succès des revendications. Le 11 Mai 1968, SUD AVIATION (AIRBUS) Bouguenais sera la première entreprise française à se mettre en grève. A noter la convergence des luttes entre les ouvriers, les étudiants et les paysans le 25 Mai 1968 sur la place Royale à Nantes, renommée « *place du peuple* ». Une longue grève unitaire des salariés de la Construction en Octobre 1973 confortera les « *conquis de 1968 et 1972* » par des accords dans le 44 et en région Pays de la Loire.

Les grandes mobilisations de 2016 sont les meilleurs hommages à nos anciens camarades qui, depuis plus de 120 ans ont lutté pour notre bien-être et plus de justice sociale. Continuons leur idéal de Paix et de Fraternité.



LE FRONT POPULAIRE

c'était il y a 80 ans !

En se faisant embaucher dans leur entreprise, les travailleurs de la Construction et du Bois ont trouvé dans leur contrat de travail, des avantages qu'ils appréciaient à leur juste titre. Ainsi, nous pouvions bénéficier de Congés Payés, nous étions couverts par une Convention Collective et nous avions la possibilité d'être défendu par des Délégués du Personnel.

Nous savions plus ou moins confusément que ces acquis étaient le résultat des luttes menées par nos pères ou nos grands-pères. Nous les avons entendus nous raconter leurs **conquêtes sociales de 36**. Ils avaient des souvenirs très précis sur les nouveaux droits qu'ils venaient d'arracher au patronat.

Les images restaient très fortes : les premiers 15 jours de congés payés, la semaine de travail qui passait de 48 heures à 40 heures, les 12% d'augmentation de leurs salaires. Ils racontaient aux jeunots la joie des occupations d'usines où la vie s'était organisée.

Les bals populaires sur le tas, les pièces de théâtre que venaient jouer les groupes de théâtres, le ravitaillement par les commerçants du quartier, les crédits ouverts aux grévistes pour acheter du sucre, du pain ou du café, l'argent laissé dans le « tronç » de solidarité par l'employé ou le quincailler du coin...

Rien n'était arrivé par hasard. **Les grèves de juin 1936 et l'arrivée du Front Populaire** étaient le résultat d'un processus historique qui trouvait son origine dans un contexte de violences de classes de l'époque. Le développement de la pauvreté et la montée du mouvement fasciste des années 30 ont conduit à la **mobilisation du 12 février 1934** : 4 millions et demi de travailleurs en grève à l'appel de la seule CGT. Ensuite, la signature du pacte d'Unité d'action entre socialistes et communistes de juillet 1934 et l'appel à la **manifestation du 14 juillet 1935** : 1 millions de personnes défilent dans les rues en scandant « Unité - Unité ! ». La légitimité avait changé de camps.

Le 3 mai 1936, le Front Populaire remportait les élections législatives. La victoire était essentiellement due à la forte poussée du Parti communiste qui obtenait 1 400 000 voix et doublait son score de 1932.

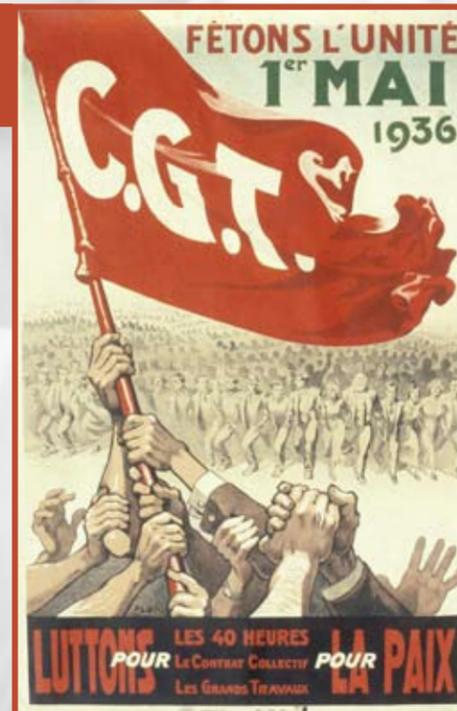
A la suite du licenciement de deux ouvriers grévistes de l'usine BRÉGUET du Havre, toute la classe ouvrière, la classe des exploités, entra en mouvement à partir du 11 mai. Le 24 mai, c'était le jour où, traditionnellement, la gauche rendait hommage aux fusillés de la Commune. Ce jour de 1936, 600 000 personnes défilèrent à Paris vers le Mur des Fédérés.

Le mois et demi de grèves avait donc commencé en ce début mai 1936. Elles se développeront d'abord dans les grosses usines de la région parisienne comme RENAULT ou CITROËN pour des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Le 7 juin, **les accords de Matignon** étaient signés, mais pourtant les grèves continueront de s'étendre d'usine en usine, de corporation en corporation, de quartier en quartier.

Dès le 8 juin les travailleurs parisiens du Bâtiment appelleront à la grève générale. Ils exigeaient la fin du travail aux pièces, l'augmentation des salaires, la suppression du tâcheronnat et du marchandage. Tous les chantiers étaient occupés. Ceux des voies publiques sont ornés de banderoles et de drapeaux. Les travailleurs français et les travailleurs maghrébins, encore colonisés par la France et ayant le statut d'« indigènes », sont solidaires et actifs à égalité dans la grève. Un ouvrage paru aux éditions ouvrières relate ce témoignage : « Dans la rue, les conducteurs de bus, de taxis et de camions saluent du poing les paveurs en grève ».

La majorité des grévistes ne percevait pas les accords signés par la CGT avec le patronat, comme des entraves au mouvement. Au contraire, ils les comprenaient comme des encouragements au développement de la grève. De fait, chaque nouvelle promesse de loi ou d'augmentation de salaire était saluée comme une nouvelle avancée et encourageait la poursuite de la grève. La dynamique était telle que tous comprenaient instinctivement, que leur mouvement était un potentiel énorme pour les transformations sociales et politiques. **Entre 1936 et 1937, la CGT quintuplait le nombre de ces adhérents avec 4 millions de membres pendant et après les grèves.**



A partir de 1937 la situation s'était retournée. Le 13 février 1937, **BLUM** annonçait à la radio « une pause sociale ». Les atermoiements face à la guerre civile en Espagne, les accords de Munich et les décrets lois REYNAUD qui enterrent les 40 heures, finissent de discréditer le gouvernement du Front Populaire. Une grève générale de 24 heures est décidée par la CGT pour le 30 novembre 1938.

Nous savons bien que l'histoire ne repasse pas les mêmes plats et pourtant ! 1938 - 2016, l'histoire semble se répéter. DALADIER, REYNAUD hier, HOLLANDE, VALLS, EL KHOMRI aujourd'hui leurs programmes sont le même, la dérégulation total du marché du travail et la fin du CDI à la Française.

La supériorité de la Convention Collective sur l'accord d'entreprise avait été imposée par la grève de 36. Aujourd'hui la loi EL KHOMRI fait sauter ce verrou protecteur. L'ironie de l'histoire c'est que l'on commémorait les 80 ans du



Front Populaire le jour de l'ouverture du débat sur « la loi travail » à l'Assemblée Nationale.

Faut-il tirer des enseignements d'une expérience qui s'est déroulée dans un monde différent d'aujourd'hui ?

À l'heure où HOLLANDE, VALLS, JUPPÉ et consorts ferraillent pour affaiblir le droit du travail, pour aggraver encore le rapport de forces au détriment des salariés, on mesure le fossé qui s'est creusé en quatre-vingts ans.

La lutte des classes est toujours actuelle. Les PDG, les riches, les gros possédants, les banquiers et les actionnaires sont tous dans le même sac des exploités. Ils veulent détruire les acquis sociaux pour s'en mettre plein les poches.

■ Gérard MORLIER

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes !

KARL MARX - 1848



POUR LE DROIT HUMAIN À



La stratégie de tension qui a fait bien des dégâts dans les décennies passées revient à grand pas. Nous vivons dans le monde, une situation qui est sans précédents.

La crise systémique mondiale accroît tous les problèmes de notre planète :

→ guerres, conflits, massacres, immigration mortelle, ventes d'armes (la France devient championne du marché de l'armement), environnement, pauvreté, pandémies, l'insécurité alimentaire, économique et sociale, développement des violences de toutes natures, poussant les peuples et les individus dans une concurrence accrue qui favorise l'extension des guerres et des conflits.

Le monde d'aujourd'hui donne un spectacle de désolation :

→ la recherche du profit à n'importe quel prix, quitte à dévaster la planète, piller les ressources des pays pauvres, maintenir des peuples sous domination des puissants.

Ce sont autant de menaces les plus graves contre la paix. Le combat pour la paix est une des priorités, d'autant que l'on ne peut à la fois dépenser des milliards pour faire la guerre et satisfaire les besoins humains et de préservation de la planète. L'instauration d'une paix durable est un préalable au progrès économiques, sociaux et démocratiques, au plein exercice des libertés et des droits fondamentaux des peuples.

Les dépenses militaires mondiales sont passées de 962 milliards de dollars en 1998 à 1 800 milliards de dollars en 2014, l'OTAN ayant pour sa part un budget de 2,6 milliards de dollars. Selon l'ONU 5% des dépenses mondiales d'armement pendant 10 ans suffiraient à résoudre les principaux problèmes de l'humanité, soit :

→ l'alimentation en eau, l'éradication des principales maladies, la faim et l'analphabétisme.

En France, la loi de programmation militaire pour la période 2014/2019 s'élève à 190 milliards d'euros dont 23,3 milliards pour la modernisation de l'arsenal nucléaire. Les opérations extérieures (COPEX) s'élèvent à près de 2 milliards d'euros et la contribution de la France au budget de l'OTAN est de 150 millions en 2012, derniers chiffres connus. Cette politique détourne les ressources qui devraient être orientées vers les besoins sociaux.

Dans cette période préparatoire à de grandes échéances électorales, présidentielles et législatives, n'est-ce pas le moment pour réfléchir aux choix de notre pays et agir pour une paix durable ? Il ne suffit pas d'attribuer le prix Nobel de la paix à un chef d'état comme OBAMA ou à l'Union Européenne comme ce fut le cas en 2014, pour que le droit à la paix devienne une réalité, il faut passer aux actes. En tant qu'organisation syndicale nous avons la responsabilité d'agir avec les travailleurs pour que la France et les institutions internationales s'impliquent pour le droit des peuples à la paix.

C'est un choix décisif de civilisation.

■ Georges LHERICEL

Ancien Secrétaire Général Bois-Ameublement



FAITES VOTRE JOURNAL !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.

www.ufrcba-cgt.com

la
cgt
UFR

Union Fédérale des Retraités de la Construction Bois - Ameublement